

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD – ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Jérôme, dûment convoquée et tenue au local B-165 de l'École polyvalente Saint-Jérôme, 535, rue Filion à Saint-Jérôme, le 27 mai 2025, et à laquelle sont présents :

Mme

Mireille Dumas	représentante des parents
Annie Loiselle	représentante des parents
Mylène Parent	représentante des parents
Chantal Baril	représentante des parents
Siham Guennouni	représentante des parents
Johanne Bourdages	représentante du personnel

MM

Cédric Desbiens	représentant des parents
Louis Filiatrault	représentant des parents
Christian Paradis	représentant des enseignants

ABSENCE :

Mme

Geneviève Lepage	parent substitut
Julie Laurent	représentante des parents
Rose Maillé-St-Jacques	représentante des élèves
Alicia Pinel	représentante des élèves
Mylène Gingras	représentante des enseignants

MM

Érik Labelle	parent substitut
--------------	------------------

Tous sont membres du conseil d'établissement. Madame Nathalie Flamand, directrice, est présente. Madame Roxanne Chartrand agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE (EPSJ – CE – 1878)**

Madame Nathalie Flamand PROPOSE l'ouverture de l'assemblée à 18h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (EPSJ – CE – 1879)**

Ajout d'un point : Ajout à la maquette 25-26

Madame Mylène Parent PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2025 (EPSJ – CE - 1880)**

Suivi : Pour le stationnement, les gens sont avisés et le problème est presque totalement résolu. Le vox pop des élèves sera bientôt prêt. La subvention pour les produits hygiéniques sera utilisée l'année prochaine. Il est recommandé d'élargir la distribution des produits hygiéniques dans toutes les salles de bain de l'école. La polyvalente sera la priorisée dans le plan d'élaboration des caméras de surveillance.

Madame Mylène Parent PROPOSE d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Personne n'est présent à l'assemblée, nous passons au point suivant.

**CORRESPONDANCE**

Une enveloppe en provenance du comité de parents contenant des petits cadeaux à offrir aux bénévoles est remise à la représentante du comité de parents.

**REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Il y a eu trois rencontres depuis le dernier CE. Voici les sujets discutés :

- Présentation pour les critères de sélection d'une direction d'école
- Présentation des choix des noms des deux nouvelles écoles primaires. L'école primaire secteur 2 se nommera école de L'étincelle et l'école près du Lac Jérôme se nommera école Des Sentiers
- Politique d'utilisation des médias sociaux
- Présentation du budget de façon sommaire
- Nomination d'un membre sur le CA
- Madame Dumas remet les cadeaux aux membres bénévoles du CE

**POINTS POUR ADOPTION EPSJ****FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (EPSJ – CE – 1881)**

Madame Julie Dionne, nouvelle gestionnaire d'établissement responsable de ce dossier, est présente pour en faire la présentation. Les frais de surveillance sont légèrement augmentés ainsi que le frais du programme PEI. Le gros changement se veut au niveau de la reprographie où l'on retrouve une augmentation d'environ 20% due à un réajustement et aussi parce que la reprographie est maintenant donnée à contrat à l'extérieur du CSSRDN.

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Jérôme doit approuver les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2025-2026, et ce, pour chacun des niveaux scolaires;

**ATTENDU QUE** les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires respectent en tous points la politique relative aux balises encadrant les contributions financières des parents ou usagers (politique no 5316) et la politique de surveillance des dîneurs (politique no 5314) du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ;

**ATTENDU QUE** le format des listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires de l'école correspond aux formats standardisés du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Louis Filiatrault **QUE** les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2025-2026 soient adoptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**BUDGET INITIAL 2025-2026 (EPSJ – CE – 1882)**

En l'absence de Madame Élaine Cholette, gestionnaire d'établissement responsable du budget, madame Flamand fait la présentation. Elle mentionne que le revenu est basé sur les contributions des parents et les allocations du CSSRDN et du MEQ. Le document est présenté à l'écran et les membres l'ont reçu par courriel avant la rencontre. Quelques questions sont posées par les membres.

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 95 de la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement de l'école Polyvalente Saint-Jérôme doit adopter et soumettre au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord le budget annuel pour l'année 2025-2026.

**ATTENDU QUE** ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par le Centre et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est **PROPOSÉ** par madame Mylène Parent **QUE** le budget comportant des revenus de 10 983 533 \$ soit adopté et transmis au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord pour approbation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÈGLE DE TRANSFÉRABILITÉ (EPSJ – CE – 1883)**

**ATTENDU QUE** le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord telles qu'elles apparaissent aux principes et critères retenus;

**ATTENDU QU'** il est nécessaire de permettre à la direction de l'école de gérer le budget d'une façon efficace;

Il est **PROPOSÉ** par madame Mylène Parent d'adopter la règle de transférabilité suivante :

Les sommes réservées aux **activités d'enseignement**, de **soutien à l'enseignement**, du **service de garde**, de **gestion des biens meubles et immeubles**, du **perfectionnement** et des **autres activités** de l'école seront transférables d'une activité à l'autre et même d'une année à l'autre, **sous réserve de l'application de la règle ministérielle d'appropriation du surplus.**

La direction de l'école pourra en rendre compte au conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CODE DE VIE 25-26 (EPSJ - CE – 1884)**

L'utilisation du cellulaire sera interdite sur tout le territoire de l'école. Le vouvoiement sera également appliqué en lien avec l'annonce du ministre. Quelques petites corrections à faire. Point 3, enlever le point et la majuscule. Point 7 il faut enlever : « Pendant les heures de cours ». Concernant l'uniforme, il faut enlever le « donc » dans le deuxième paragraphe.

Madame Mylène Parent PROPOSE d'adopter le code de vie corrigé.

**SORTIES ÉDUCATIVES (EPSJ – CE – 1885)**

Voici les sorties présentées :

60	Sortie pédagogique école de francisation Édifice Marchand	PEI -3	Mai 2025	aucun frais	Marche	K fernandez
61	Sortie Centre de la nature à Laval	FPT-FMS	Mercredi le 4 juin 2025	aucun frais		Véronique Simard
62	Sortie à Évasion Top chrono	G-5 méritants	vendredi 6 juin 2025	aucun frais		Caroline Magnan
63	Randonnée pédestre au Mont Loup Garou	G1R	Le 18 juin 2025	aucun frais		Antoine-S Coté
64	Cinéma carrefour du nord	FPT 1-2	Le 18 juin 2025	aucun frais		Véronique Simard
65	Parc aquatique Mont Saint-Sauveur	G2R	le 19 juin 2025	20\$/élève		Julie St-Pierre
67	Voyage culturel en Espagne	PEI 4-5 (34 élèves)	Du 16 au 24 mai 2026 (4 jours école)	3400\$/élève		Karina et Chantal

Monsieur Cédric Desbiens PROPOSE l'adoption des sorties présentées.

**AJOUT À LA MAQUETTE (EPSJ – CE – 1886):** En lien avec le manque de place aux Studios, un groupe de Pré-dep 3<sup>e</sup> secondaire sera ouvert à l'école.

Madame Mylène Parent PROPOSE l'adoption de l'ajout à la maquette.

**POINTS CSSRDN APPROBATION ET CONSULTATION**

Aucun point, nous passons au point suivant.

**L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN**

**A) PAROLE AUX ÉLÈVES**

Les élèves sont absents, nous passons au point suivant.

**B) PAROLE AUX MEMBRES**

Personne ne souhaite prendre la parole, nous passons au point suivant.

**MOTS DE LA DIRECTION**

Le taux de réussite s'annonce plus haut que les autres années. Pleins de beaux événements d'ici à la fin de l'année. Remerciements de la direction aux membres pour leur implication tout au long de l'année.

**DIVERS**

**A)**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (EPSJ – CE – 1887)**

Monsieur Cédric Desbiens PROPOSE la levée de l'assemblée à 20h52.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Nathalie Flamand, directrice

---

Roxanne Chartrand, secrétaire